

L' OFFICIER du MINISTERE PUBLIC  
près LE TRIBUNAL DE POLICE rattaché  
au TGI de NANTERRE  
167-177, Avenue JOLIOT CURIE  
92013 NANTERRE Cedex

**CLASSEMENT AVEC RAPPEL A LA LOI**

L'Officier du Ministère Public

à

DEHAN SCHINAZI AVOCATS  
174 RUE DE COURCELLES  
75017 PARIS 17EME

Références à rappeler : RO - PV  
AFM

Rédacteur :

Affaire :

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **032055 NON TRANSMISSION DE L'IDENTITE ET DE L'ADRESSE DU CONDUCTEUR PAR LE RESPONSABLE LEGAL DE LA PERSONNE MORALE DETENANT LE VEHICULE - INFRACTION ROUTIERE CONSTATEE PAR UN APPAREIL DE CONTROLE AUTOMATIQUE HOMOLOGUE ART.L.121-6, ART.L.130-9 AL.1,AL.3, ART.A.121-1 C.ROUTE. ART.L.121-6 AL.2 C.ROUTE.**  
Infraction(s) relevée(s) à **ASNIERES SUR SEINE(92600), 9, MAIL CAMILLE DU GAST**, en date du **27/02/2019 à 00h00**, par procès verbal n° \_\_\_\_\_ dressé par **Service ANR**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Par conséquent, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé de réserver, à titre exceptionnel, une suite favorable à votre demande et procède ce jour au classement de l'infraction.

**RAPPEL à LA LOI :**

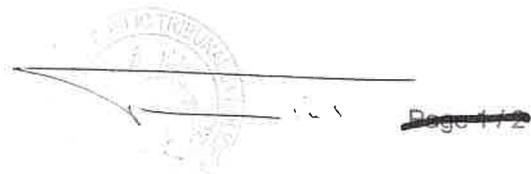
La prochaine fois que vous recevrez une contravention pour un excès de vitesse ou un feu rouge provenant du contrôle automatisé, je vous rappelle que vous avez 45 jours seulement par rapport à la date de l'avis de contravention pour effectuer la désignation du conducteur sur le site informatisé de l'ANTAI, ou par courrier en recommandé avec AR auprès de l'officier du ministère public du contrôle automatisé. Passé ce délai, vous recevrez automatiquement un nouvel avis de contravention pour non transmission de l'identité et de l'adresse du conducteur.

Attention : si l'adresse de la personne désignée est erronée, et que l'avis de contravention n'a pas pu être distribué, l'ANTAI ne prendra pas en compte la désignation. Vous serez donc toujours poursuivi pour non transmission de l'identité et de l'adresse du conducteur (amende de 675 euros) qui sera majorée à 1875 euros, si vous ne la réglez pas.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Fait à **NANTERRE Cedex**, le **27/01/2020**

**L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC**

  
Page 1/2